



- AC1 - Monuments historiques**
 périmètre de protection de rayon 500 mètres
- I1 - Protection des canalisations d'hydrocarbure**
 zone de passage
- I1BIS - Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des pipelines par la TRAPIL**
 servitude de 12 mètres
- I1TER - Maîtrise des risques autour des canalisations de transport d'hydrocarbures par la SNOI**
 SUP 1
 SUP 2
 SUP 3
- I3 - Canalisations de gaz**
 zone de passage
- I3BIS - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses**
 SUP 1
- I4 - Lignes électriques**
 zone de passage
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
 zone d'exploitation
- T1 - Voies ferrées**
 zone de protection
- T7 - Extérieur des zones de dégagement**
 zone de protection - Altitude max. de 460 m NGF



maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
Commune de Duntzenheim

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 19 décembre 2019

A Hochfelden, le 20 DEC. 2019
M. Bernard Freund, le Président.